



MARCHE A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION EXAMEN PRÉALABLE D'ADMISSION A L'EFLE

Vous avez deux démarches à entreprendre :

1. VOUS INSCRIRE AUPRES DE L'EFLE ET PAYER LA FINANCE D'EXAMEN

- 1) Télécharger la fiche d'inscription recto/verso sur le site internet de [l'EFLE](https://www.unil.ch/fle/home/menuinst/etudiants/futurs-etudiants/examen-prealable-dadmission-a-lefle.html)
(<https://www.unil.ch/fle/home/menuinst/etudiants/futurs-etudiants/examen-prealable-dadmission-a-lefle.html>).

Avant le 30 avril 2020, retourner la fiche d'inscription dûment remplie et signée **au recto et au verso** à: UNIL, Ecole de français langue étrangère, Suzy Charrotton Sulliger, Anthropole 2100, CH-1015 Lausanne.

- 2) **Pour le 30 avril 2020 au plus tard** : payer la finance d'examen de Fr. 200.- au moyen du bulletin de versement **qui vous sera remis lors de l'acceptation de votre candidature**. Si le paiement n'est pas effectué à cette date, le dossier d'inscription est automatiquement annulé et nous considérons que vous renoncez à vous immatriculer à notre école. Si vous payez la finance de Fr. 200. -et que vous ne vous présentez pas à l'examen, votre absence est considérée comme un échec.

2. DEPOSER UN DOSSIER D'IMMATRICULATION AUPRES DU SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS

Pour le 30 avril 2020 au plus tard, déposer votre dossier de candidature à l'immatriculation sur le site internet des [immatriculations](https://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/sinscrire/inscription-en-ligne.html) (<https://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/sinscrire/inscription-en-ligne.html>).

ATTENTION : Le délai d'inscription pour les personnes devant obtenir un visa en vue d'études est fixé au 28 février 2020.

Session des examens : du 31 août au 4 septembre 2020

Publication des résultats : 10 septembre 2020

10/02/2020

